

Rapport annuel et Comptes Sociaux

Chubb European Group SE

31 December 2020



La Tour Carpe Diem
31 Place des Corolles, Esplanade Nord
92400 Courbevoie
France
SIREN : 450 327 374 RCS Nanterre

Rapport du Directeur Général

J'ai le plaisir de vous présenter un ensemble de résultats solides pour Chubb European Group SE (" CEG SE ") pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Il va sans dire que les 12 derniers mois ont été extrêmement difficiles avec la Covid-19 mais, malgré les importantes perturbations liées à la pandémie et les restrictions de fermeture, nous avons pu réussir la transition vers un environnement de travail à domicile, en travaillant efficacement avec nos courtiers partenaires et nos clients et en maintenant nos hauts niveaux de service.

Les souscripteurs ont continué à profiter du durcissement des marchés dans toute la région et ont réalisé une croissance significative du chiffre d'affaires grâce à un environnement tarifaire amélioré, ce qui a eu un impact favorable sur les renouvellements et a également permis aux risques qui étaient auparavant sous-évalués d'évoluer dans le cadre de notre appétit de souscription. Le modèle de capital interne de CEG SE a été approuvé par le régulateur et la société a continué à attirer de nouvelles affaires, les clients reconnaissant les qualités supérieures, la marque et la réputation de la société, ce qui nous a permis de saisir les opportunités découlant de la dislocation des marchés de l'assurance. Ces facteurs de croissance, en particulier dans le domaine des assurances IARD, ont plus que compensé l'impact négatif sous-jacent que les restrictions Covid-19 ont eu sur les niveaux de production de certains secteurs d'activité de CEG SE, notamment dans les portefeuilles Accident & Santé et Assurance des particuliers.

Performance Financière

CEG SE a souscrit 4 509 millions d'euros de primes brutes émises au cours de l'année, soit une augmentation de 6,5 % par rapport aux 4 235 millions d'euros enregistrés à la fin de l'année 2019 et principalement grâce à l'amélioration des conditions de marché à travers le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Europe. Des revenus supplémentaires ont également été générés par la mise en œuvre de stratégies de segmentation ciblées et d'initiatives de distribution qui nous ont permis d'élargir nos offres de produits et d'améliorer nos relations avec les courtiers. Les primes nettes souscrites pour l'année ont augmenté en ligne avec les primes brutes, passant de 2 476 millions d'euros l'année précédente à 2 723 millions d'euros.

CEG SE a enregistré des bénéfices de souscription de 329,6 millions d'euros et un ratio combiné de 90,2%. Les résultats ont bénéficié de la libération de réserves de la période précédente pour un montant de 25,0 millions d'euros. Les pertes nettes liées aux catastrophes, y compris les pertes liées à la crise Covid-19, se sont élevées à 102,8 millions d'euros et, bien que supérieures à la moyenne, elles sont restées dans les limites de la tolérance au risque et des attentes de la société. Le rendement net des investissements s'est élevé à 40,1 millions d'euros, reflétant une forte performance des investissements et contribuant à un bénéfice avant impôts sain de 117,6 millions d'euros.

L'environnement d'exploitation

Chubb vise à créer la durabilité pour les clients et les actionnaires en se concentrant sur la sélection disciplinée des risques, la tarification et les conditions qui reflètent de manière appropriée le transfert des risques. Après de nombreuses années de conditions de souscription difficiles, des signes de raffermissement du marché ont finalement commencé à émerger en 2019 et la tarification a continué à s'améliorer tout au long de 2020, avec une dynamique de changement au fur et à mesure que l'année avançait.

Des augmentations de taux ont été observées dans un large éventail de catégories d'affaires en 2020, les conditions de souscription restant également solides dans la majorité des domaines. S'il est impératif que nous continuions à tirer parti des meilleures conditions de marché que nous ayons connues depuis longtemps, nous devons également être conscients de la valeur que nous apportons aux clients en retour. Plus que jamais, nos clients et nos courtiers comptent sur nous pour leur apporter stabilité et tranquillité d'esprit alors qu'ils traversent ces temps incertains et, cette année, nous nous efforcerons d'approfondir et de renforcer les relations avec nos partenaires.

Perspectives d'avenir

La direction est consciente de la nécessité de rester pertinente sur un marché en évolution, et vise à différencier CEG SE par des appétences de souscription et une sélection des risques clairement articulées, la gestion de portefeuille,

l'utilisation de la technologie et la manipulation habile des données, tout en adhérant aux normes de service convenues par le biais de pratiques de gestion des risques, de conformité et de gouvernance. Nous reconnaissons le rythme incroyable des changements dans le monde entier, les nouvelles technologies conduisant à des moyens plus innovants et plus efficaces de faire des affaires, et l'impact de ces changements sur le secteur de l'assurance. CEG SE continuera à se concentrer sur l'amélioration de ses capacités numériques et poursuivra la simplification et la standardisation des systèmes et processus pour nous aider à fournir les meilleures solutions d'assurance à nos clients et courtiers.

Alors que la division Royaume-Uni et Irlande de CEG SE continue d'être dirigée avec compétence par Sara Mitchell, nous avons mis en place une nouvelle structure exécutive pour l'Europe continentale. En divisant le territoire en régions du Nord, du Sud, du Centre, de l'Est et de l'Ouest, nous sommes en mesure de tirer parti de l'expertise des pays leaders du secteur tout en améliorant notre concentration, notre agilité et notre autonomie. Cette nouvelle structure nous place en bonne position pour la croissance et le développement en nous permettant de partager efficacement les enseignements et les meilleures pratiques dans un large éventail de disciplines englobant les produits, la dynamique du marché, les ventes, la distribution, le marketing, les sinistres et les opérations.

Il y a un sentiment sous-jacent d'optimisme dans l'air avec la reprise des programmes de vaccination dans toute la région et la baisse des taux d'infection. Les gouvernements et les autorités sanitaires commencent maintenant à envisager des plans pour lever les restrictions et mettre fin aux fermetures. Alors que les aspects sanitaires de la pandémie s'estompent, CEG SE donne la priorité à la réouverture de ses bureaux en toute sécurité. Comme toujours, la sécurité et le bien-être de nos employés et de leurs familles restent un facteur clé dans la planification et la prise de décision.

Remerciements

L'ensemble de l'équipe de CEG SE, depuis nos souscripteurs et professionnels des sinistres jusqu'à nos collègues des fonctions support dans toute la région, a fait preuve d'une grande résilience en ces temps sans précédent et je voudrais profiter de cette occasion pour les remercier officiellement pour leur travail acharné, leur détermination et leur dévouement tout au long de 2020.

J'aimerais également remercier nos courtiers partenaires pour leur soutien et leur engagement continus qui nous ont permis d'aligner notre direction stratégique claire et nos initiatives de croissance spécifiques sur les stratégies de souscription afin de générer des revenus supplémentaires et de positionner CEG SE comme l'un des assureurs prééminents en Europe.

Il y a un énorme élan pour conduire une croissance rentable à travers l'entreprise et avec la qualité, le dévouement et le professionnalisme des équipes de CEG SE, nous sommes dans une excellente position pour atteindre nos objectifs et atteindre les cibles que nous nous sommes fixées en 2021.

A Clifford

Managing Director

20 Mars 2021

Rapport de Gestion

31 December 2020

Événements importants

Brexit

Depuis l'annonce du référendum sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne en 2016, Chubb s'efforce d'offrir une certitude et une continuité de service à tous ses clients et partenaires commerciaux, quelle que soit leur localisation. Les plans Brexit de Chubb, y compris la décision de déménager du Royaume-Uni vers la France le 1er janvier 2019, permettent à la société de continuer à exercer ses activités d'assurance au Royaume-Uni, en Irlande et en Europe continentale en perturbant le moins possible son modèle d'exploitation et de service.

Après son retrait de l'UE le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni est entré dans une "période de transition" au cours de laquelle il est effectivement resté dans l'union douanière et le marché unique de l'UE jusqu'au 31 décembre 2020. En tant que société française, Chubb European Group SE (CEG SE) bénéficie du régime britannique d'autorisations temporaires pour les entreprises de l'EEE qui souhaitent obtenir un passeport. Le régime d'autorisations temporaires sera en place pour une durée maximale de trois ans à compter de la fin de la période de transition. Chubb a enregistré la succursale britannique de la société au Royaume-Uni. La succursale britannique sera autorisée par l'Autorité de régulation prudentielle tout en restant une partie de la même entité juridique CEG SE. Chubb continuera à examiner la structure de la société, les exigences réglementaires et fiscales et les dispositions en matière de gouvernance afin de s'assurer que la société applique un modèle de fonctionnement efficace et conforme dans toute la région.

Coronavirus

En 2020, l'activité sociale et économique mondiale a été gravement affectée par la propagation et la menace du nouveau coronavirus ("Covid-19"). La société a pris des mesures rapides pour minimiser les risques pour les employés, notamment en limitant les voyages et en instituant des protocoles de travail à domicile. En ce qui concerne les clients et les partenaires commerciaux, CEG a cherché à minimiser toute perturbation et a pu continuer à fonctionner efficacement tout au long de la pandémie et des restrictions de confinement à l'échelle régionale.

Les répercussions économiques de la pandémie sur la base de clientèle de CEG ont eu un impact négatif sur la croissance du chiffre d'affaires dans un certain nombre de secteurs d'activité, notamment Accident & Santé (y compris Voyage), Services de risques personnels, Divertissement, Aviation et Risque politique & Crédit commercial, en ligne avec les réductions d'exposition. En outre, l'incertitude généralisée créée par la pandémie a incité la société à adopter une approche plus prudente de la souscription dans certaines catégories d'affaires au cours de l'année.

Environnement des affaires

Chubb est le plus grand assureur IARD coté en bourse au monde. Présent dans 54 pays et territoires, Chubb fournit des assurances commerciales et personnelles, des assurances accidents et des assurances maladie complémentaires, de la réassurance et des assurances vie à un groupe de clients très divers.

Chubb se définit par sa vaste gamme de produits et de services, ses capacités de distribution étendues, sa force financière exceptionnelle et ses activités locales à l'échelle mondiale. Les sociétés d'exploitation de Chubb utilisent les capacités mondiales du groupe au profit des clients locaux, en tirant parti de son expertise mondiale et de la solidité de son bilan pour offrir une proposition de valeur globale cohérente aux clients locaux. La stratégie de souscription est définie à l'échelle mondiale, avec une adaptation locale pour offrir aux actionnaires un rendement acceptable, proportionnel au risque qu'ils prennent. Cette proposition globale est fournie par le réseau d'entreprises locales de Chubb et garantit que les clients bénéficient d'une sécurité appropriée pour les assurés et que les activités sont conformes à toutes les exigences locales et globales. Les principales compagnies d'assurance de Chubb, y compris CEG, maintiennent des cotes de solidité financière de "AA" de Standard & Poor's et de "A++" d'A.M. Best.

Rapport de Gestion31 December 2020

CEG est l'une des principales compagnies d'assurance et de réassurance commerciales d'Europe et exerce avec succès ses activités de souscription au Royaume-Uni, en Irlande et en Europe continentale. Elle est l'un des principaux contributeurs de Chubb, générant environ 9,3 % de la prime nette globale souscrite par le groupe en 2020.

CEG a son siège à Paris et possède des succursales au Royaume-Uni et dans toute l'Europe. CEG détient des autorisations transfrontalières dans tout l'Espace économique européen et opère sous la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR"). La succursale britannique de la société est basée au 100 Leadenhall Street, Londres EC3A 3BP et est soumise à une réglementation limitée par la Financial Conduct Authority ("FCA"). CEG est également une compagnie d'assurance et de réassurance des lignes excédentaires de la "liste blanche" aux États-Unis, ce qui lui donne le droit de souscrire des lignes excédentaires dans tous les États et territoires américains. L'accès à ses activités est assuré par divers canaux de distribution et la société entretient des relations étroites avec la communauté des courtiers, ses partenaires commerciaux et les marchés directs.

La société offre à ses clients un large éventail de solutions d'assurance et de risques englobant les branches IARD, individuel accidents et assurance des particuliers, avec des polices principalement souscrites sous les noms de "Chubb Europe", "Chubb Global Markets" et "Chubb Tempest Re", qui capitalisent sur le caractère distinctif et la force de la marque Chubb et reconnaissent les solides plateformes d'assurance, la réputation, les compétences, les notations de solidité financière et la philosophie de gestion cohérente de la société.

Les activités d'assurance dommages fournissent des solutions d'assurance axées sur le client ainsi que des services de gestion des risques et d'ingénierie pour une série de multinationales, de grandes et moyennes entreprises du Royaume-Uni et d'Europe, avec des produits englobant les biens, les risques primaires et excédentaires, les lignes financières, les risques cybers, des garanties de cautions, le fret maritime, l'environnement et les risques liés à la construction.

La division A&H souscrit une gamme de produits A&H et de voyages, offrant des avantages et des services aux particuliers, aux groupes d'employés et aux groupes d'affinité dans toute l'Europe. Dans certains cas, ces produits sont commercialisés sous d'autres marques ou font partie des produits d'un autre prestataire de services. Un certain nombre de pays européens proposent également une gamme de produits d'assurance accident et maladie, notamment l'assurance invalidité de courte durée, l'assurance contre les maladies graves et l'assurance hospitalisation/rétablissement.

L'assurance des particuliers comprend l'assurance spécialisée des particuliers ("Specialty Personal Lines" ou SPL) qui offre des solutions d'assurance innovantes et des capacités de règlement des sinistres à la pointe du secteur aux opérateurs de réseaux mobiles et aux détaillants en matériel électronique afin de fournir à leurs clients une protection pour leurs appareils mobiles. Chubb propose également des couvertures d'assurance, principalement des assurances automobile, habitation et contenu, y compris des collections de bijoux et d'objets d'art, pour les personnes et les familles prospères au sein de sa division Personal Risk Services ("PRS").

Chubb Global Markets ("CGM") est la branche de souscription internationale spécialisée du groupe. Ses capacités de distribution permettent que les produits de souscription peuvent être offerts à la fois par CEG et le Syndicate 2488 des Lloyd's, géré par Chubb Underwriting Agencies Limited. La gamme de produits de CGM comprend des solutions sur mesure pour les risques d'assurance aviation, énergie, lignes financières, maritime, biens, risques politiques et excédentaires.

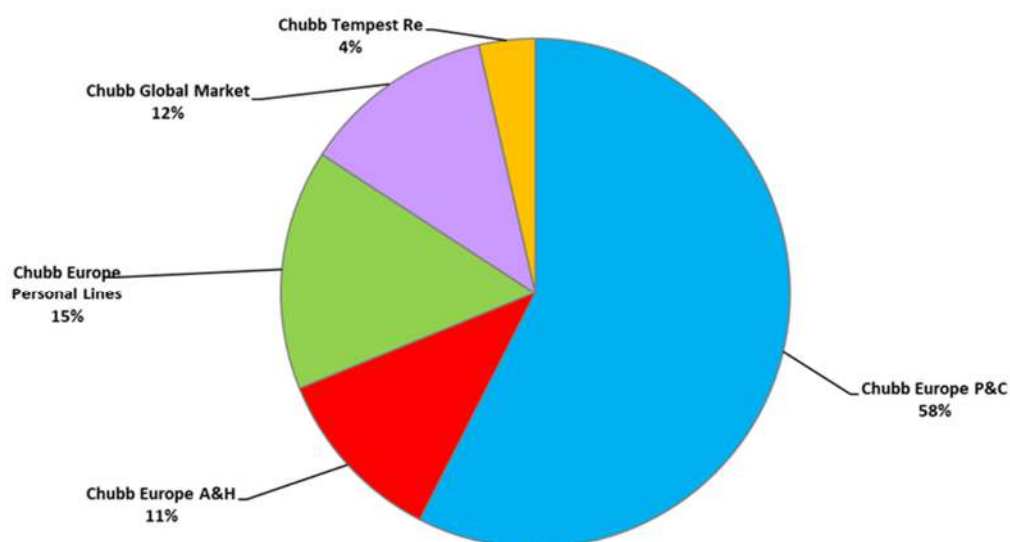
Chubb Tempest Re International ("CTRe"), dont les bureaux de souscription sont situés à Londres et à Zurich, souscrit des traités de réassurance traditionnels et non traditionnels dans le domaine de l'aviation, des risques divers, de la marine et des biens dans le monde entier. Les produits sont offerts par l'intermédiaire de CEG et de diverses entités juridiques du groupe Chubb à l'étranger.

CEG bénéficie de fonctions support complètes et totalement intégrées, englobant les sinistres, les finances et l'actuariat, la gestion des risques, le droit et la conformité, les ressources humaines, les opérations et l'informatique.

Rapport de Gestion

31 December 2020

La répartition des primes brutes émises en 2020 par unité commerciale est illustrée ci-dessous :



La répartition des primes brutes et nettes émises en 2020 par les principaux pays est illustrée ci-dessous :

Country	2020 GWP EUR	2020 NWP EUR
UK	2 089 141 961	1 284 930 817
France	587 003 339	369 294 209
Germany	388 478 541	195 739 194
Netherlands	330 563 237	196 525 061
Spain	256 612 227	174 907 383
Italy	249 796 237	179 830 718
Ireland	168 942 795	76 260 105
Turkey	87 274 509	36 306 683
Sweden	57 232 245	32 729 104
Other	294 438 138	177 284 565
	4 509 483 229	2 723 807 839

Country	2019 GWP EUR	2019 NWP EUR
UK	1 905 267 103	1 133 084 020
France	541 125 623	335 062 661
Germany	378 563 129	172 861 030
Netherlands	292 863 027	160 382 077
Italy	270 569 483	200 805 415
Spain	244 464 010	160 205 541
Ireland	173 566 303	69 581 067
Turkey	77 352 825	32 985 772
Sweden	58 301 928	38 510 701
Other	292 926 778	173 155 148
	4 235 000 209	2 476 633 432

Présentation des états financiers

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions suivantes:

- Le code des assurances, modifié par le décret n° 2015-513 du 7 mai 2015 portant application de l'ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015 transposant la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil concernant l'accès aux activités d'assurance et de réassurance et leur exercice (solvabilité II).
- Règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 concernant les comptes annuels des entreprises d'assurance et les opérations de nature spécifique.
- Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif aux actifs et aux notes, en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015.

Rapport de Gestion

31 December 2020

Résultats et performances

2020 a produit un bénéfice d'exploitation avant impôt de 117,6 millions d'euros et un ratio combiné de 90,2 %. Un résumé des résultats financiers est présenté dans le tableau suivant.

€ million	2020	2019
Primes Brutes émises	4.509,5	4.235
Primes Nettes émises	2.723,8	2.476,6
Primes Nettes Acquises	2.682,0	2357,9
Charge Sinistres	1.389,7	1.165,1
Frais Généraux	1.031,4	981,5
Résultat de souscription	329,6	308,1
Résultat des Investments	37,7	55,9
Autres Revenus / (charges)	-249,7	131,3
Résultat Avant Impôts	117,6	495
Ratio Combiné %	90,2%	91,3

En 2019, 84,6 millions d'euros de pertes de change ont été comptabilisés directement dans les "Autres réserves". Il a été décidé en 2020 que cela était incorrect et que ces pertes auraient dû être incluses dans le compte de résultat. Par conséquent, une correction de 58 millions d'euros a été incluse dans le compte de résultat de 2020, représentant la reconnaissance après impôt de ces pertes. Comme les pertes de change ont été incluses dans le bilan de l'année précédente, un gain compensatoire de 84,6 millions d'euros a été comptabilisé dans les autres réserves de 2020.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter le bénéfice de 62,8 millions d'euros de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 au compte "Autres réserves ».

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois précédents exercices clos les 31 décembre 2017 et 2018 alors que la Société était régie par le droit britannique et 2019 par le droit français :

2017 100 millions de livres sterling
2018 430 millions de livres sterling
2019 Néant

Il est proposé de verser un dividende de 350 millions d'euros provenant des Autres Réserves aux actionnaires 0,445 € par action contribuant au capital social.

I - Situation financière fin d'exercice	2020	2019
Capital Social (en euros)	896 176 662	896 176 662
Nombre d'actions ordinaires existantes	786 119 879	786 119 879
II - Résultat opérations effectives (en milliers d'euro)		
Chiffre d'affaires hors taxes (net de réassurance)	2 723 807	2 476 633
Résultat Technique avant Impôts	329 615	308 125
Résultat avant impôts	117 681	495 434
Impôts sur les bénéfices	54 856	144 120
Résultat après impôt	62 825	351 314
Résultat distribué	0	0
III - Résultat par action		
Résultat après impôt (en milliers d'euro)	62 825	351 314
Dividende attribué à chaque action (en euros)	0,445	0
IV - Personnel (1)		
Effectif moyen des salariés employés	3 586	1 506
Masse salariale (en milliers d'euros)	263 902	147 100
Avantages sociaux (en milliers d'euros)	101 555	62 868

Rapport de Gestion

31 December 2020

Stratégie de souscription

CEG cherche à poursuivre une croissance rentable en améliorant les performances de souscription, l'innovation des produits, la distribution et la pertinence de nos services pour les clients et les courtiers. La société se distingue par son expertise en matière de risques, son approche disciplinée de la souscription et sa présence régionale qui permet aux courtiers et aux clients d'accéder rapidement aux décideurs de CEG tout en garantissant le respect des exigences réglementaires et fiscales locales.

La société s'efforce d'offrir des niveaux de service supérieurs dans tous les aspects de ses opérations, du traitement des polices à la gestion des risques techniques et au traitement des sinistres. CEG continue d'investir dans la technologie pour améliorer son efficacité opérationnelle, l'assistance aux souscripteurs et les interfaces avec les courtiers. La société s'engage à protéger et à préserver son capital et applique une stratégie d'investissement prudente, en se concentrant sur la gestion des flux de trésorerie et des liquidités afin de garantir sa position à long terme sur le marché de l'assurance.

Environnement d'évolution des taux

Les conditions du marché ont continué à s'améliorer au Royaume-Uni et en Europe continentale en 2020, et la dynamique s'est renforcée tout au long de l'année. L'amélioration de la tarification due à la dislocation du marché et à l'évolution du paysage concurrentiel a intensifié la recherche d'une tarification adéquate et CEG a pu profiter d'opportunités correspondant à son appétit en matière de souscription pour développer son chiffre d'affaires, malgré l'impact négatif de la pandémie de coronavirus sur l'activité économique sous-jacente.

Le marché du wholesale londonien a connu des hausses de prix dans un large éventail de branches d'activité en 2020, atteignant une augmentation globale des tarifs sur les renouvellements souscrits auprès de CEG de plus de 20 %, les plus fortes hausses ayant été enregistrées dans les branches Aviation et Finances. Le marché de détail du Royaume-Uni et de l'Irlande ("UK&I") a également connu des améliorations dans la tarification et les conditions générales des assurances IARD, avec une augmentation globale des tarifs sur les renouvellements en UK&I d'environ 15 %, toutes les lignes principales connaissant des mouvements positifs, en particulier les lignes financières et les assurances incendie. La tarification en Europe continentale a également connu des améliorations par rapport à l'année précédente, mais pas dans la même mesure que celle de UK&I, les renouvellements ayant entraîné une augmentation moyenne des tarifs d'environ 10 %, avec des hausses notables pour les lignes Énergie, Financial Lines et Incendie.

Le marché de la réassurance a affiché des tendances au durcissement à des degrés divers dans la plupart des branches, bien que, contrairement aux marchés de détail et de gros, le retrait de capacité n'ait pas été un facteur et que, dans certaines régions, de nouveaux capitaux soient entrés sur le marché.

La croissance des activités A&H et Personal Lines de CEG a été affectée par l'impact de la pandémie sur les clients et les expositions, mais il y a eu une évolution positive des taux au sein des portefeuilles PRS.

Facteurs de croissance et de rentabilité

La CEG assure les affaires au Royaume-Uni, en Europe continentale, aux États-Unis et à l'étranger, qui sont principalement négociées en euros, en livres sterling et en dollars américains. À des fins comptables et dans le présent rapport, les résultats d'exploitation de l'entreprise sont présentés en euros.

Les primes brutes souscrites de CEG en 2020, qui s'élèvent à 4 509,5 millions d'euros, sont supérieures de 6,5 % aux 4 235 millions d'euros enregistrés à la fin de l'année 2019, principalement en raison de la croissance des activités de gros de CGM et des portefeuilles d'assurance IARD de détail qui ont connu des augmentations de tarifs significatives, une forte rétention des affaires et des volumes accrus de nouvelles affaires, les clients continuant à reconnaître les capacités supérieures de Chubb en matière de distribution, de produits et de services.

CEG achète de la réassurance pour atténuer l'impact des événements majeurs et une fréquence excessive de pertes moins importantes. Un certain nombre de programmes de réassurance exploités par CEG en 2020 l'ont été avec une société de Chubb, Chubb Tempest Reinsurance Ltd. CEG bénéficie également, en particulier pour les expositions aux catastrophes aux États-Unis et dans le monde, de programmes de réassurance partagés avec d'autres entités de Chubb, notamment le

Rapport de Gestion31 December 2020

Syndicat 2488 du Lloyd's. Ces accords se traduisent par une augmentation du pouvoir d'achat de Chubb en matière de réassurance, qui profite en fin de compte à toutes les filiales, y compris CEG. Aucun changement significatif n'a été apporté à la stratégie d'achat de réassurance de la société en 2020.

L'exposition de CEG à des pertes importantes est gérée par le respect de directives claires en matière de gestion des risques et de souscription et par le recours à la protection de la réassurance ainsi qu'à une modélisation et une analyse sophistiquées. La rentabilité a été affectée par d'importants sinistres catastrophiques, principalement liés à la pandémie Covid-19 et à des événements climatiques, pour un montant de 102,8 millions d'euros de nouveaux recouvrements de réassurance. Ces pertes ont été en partie compensées par la libération de réserves de la période précédente, d'un montant de 25 millions d'euros, principalement au sein de la CGM. Le taux de sinistres de l'année d'accident en cours 2020, hors sinistres catastrophiques et développement de la période antérieure, s'élève à 45,5 % (2019 : 45,3 %), ce qui démontre la qualité des activités sous-jacentes de la CEG.

Rapport sur les investissements***Stratégie d'investissement***

Le CEG applique une stratégie d'investissement prudente en établissant des portefeuilles très liquides, diversifiés et de haute qualité, gérés par des gestionnaires externes experts. Des directives de placement détaillées du groupe Chubb sont établies pour chaque portefeuille géré, y compris des indices de référence personnalisés de Chubb par rapport auxquels la performance du gestionnaire est mesurée.

Le groupe Chubb gère cinq portefeuilles d'investissement d'actifs à revenu fixe de qualité, dont les principales devises sont la livre sterling, l'euro et le dollar américain. D'autres portefeuilles d'actifs sont maintenus en Suisse et en Turquie pour répondre aux exigences locales de solvabilité. CEG alloue également une proportion limitée des fonds disponibles pour l'investissement à des stratégies alternatives. Ces stratégies alternatives comprennent des obligations à haut rendement, des prêts bancaires syndiqués, des prêts de capital-investissement et des actions mondiales.

À la fin de l'année 2020, les fonds alloués aux stratégies alternatives représentaient 17 % des portefeuilles d'investissement de CEG, dans les limites établies. La majorité des investissements de CEG continuent d'être alloués à des portefeuilles de haute qualité, diversifiés et gérés activement, avec une exposition à un large éventail de secteurs. Conformément aux années précédentes, les directives d'investissement de CEG et le positionnement des gestionnaires externes limitent l'exposition aux pays périphériques de la zone euro.

La répartition approximative par devise des portefeuilles d'investissement de CEG est la suivante : 31% en livres sterling, 35% en euros et 32% en dollars américains. Les investissements dans d'autres devises représentent environ 2 % du total.

Revue des marchés financiers

L'évolution de la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement connexes ont considérablement modifié les attentes en matière de croissance et ont entraîné une importante liquidation du marché au cours du premier trimestre 2020. Les craintes liées au virus ont provoqué une forte volatilité sur les marchés mondiaux, ce qui s'est traduit par une forte baisse des marchés boursiers mondiaux et un élargissement important des écarts de crédit. Les rendements souverains ont chuté de manière spectaculaire, comme en témoigne le rendement du Trésor américain à 10 ans, qui est passé sous la barre des 1 % pour la première fois de l'histoire. En réaction, les banques centrales mondiales ont pris des mesures politiques extraordinaires pour améliorer la stabilité des marchés et aider à combattre la détérioration des perspectives économiques. La Réserve fédérale a réduit les taux à zéro, a entrepris des achats illimités de bons du Trésor et de titres adossés à des créances hypothécaires de l'Agence et a annoncé des facilités à grande échelle pour aider à soutenir d'autres actifs. La Banque d'Angleterre a suivi le mouvement en réduisant son taux de prêt bancaire à 0,1 % (son niveau le plus bas de l'histoire) et en lançant un important programme d'assouplissement quantitatif. La BCE et la Banque du Japon ont également annoncé des programmes supplémentaires d'achat d'actifs, en collaboration avec de nombreuses autres banques centrales.

Rapport de Gestion

31 December 2020

L'appétit pour le risque s'est considérablement amélioré au deuxième trimestre, suite à l'assouplissement des mesures de verrouillage, à une certaine amélioration des données économiques et à la poursuite du soutien de la politique budgétaire et monétaire. Les données économiques ont indiqué qu'une modeste reprise s'était amorcée et que le chômage avait chuté par rapport à des sommets records. Des inquiétudes ont toutefois persisté quant aux vulnérabilités liées à la trajectoire du virus. Les banques centrales et les décideurs politiques mondiaux ont réaffirmé leur engagement en faveur de mesures de soutien et d'assouplissement quantitatif.

Malgré une certaine hausse de la volatilité globale vers la fin du troisième trimestre, les actifs à risque ont globalement augmenté au cours du troisième trimestre, dans un contexte de rebond des données économiques, d'optimisme accru concernant les vaccins potentiels et de soutien politique mondial continu. Les données économiques mondiales ont continué à s'améliorer, bien que certains signes de faiblesse aient souligné la nature fragile de la reprise mondiale. Les développements géopolitiques au cours du trimestre ont été nombreux et ont notamment entraîné une nouvelle escalade des tensions entre les États-Unis et la Chine sur plusieurs fronts. Les titres de Brexit ainsi que les nouvelles électorales en cours aux États-Unis ont également contribué à l'incertitude politique.

Même si les cas de coronavirus ont continué à se propager, provoquant des confinements dans le monde entier, les actifs à risque ont continué à se mobiliser au cours du quatrième trimestre, alors que les nations ont commencé à distribuer et à administrer des vaccins. La hausse des capitaux propres de novembre s'est poursuivie en décembre, soutenue par l'optimisme concernant le lancement des vaccins, le soutien fiscal supplémentaire des États-Unis, la finalisation d'un accord Brexit et l'annonce d'un accord d'investissement entre la Chine et l'UE. Les actions mondiales ont terminé le trimestre en hausse, les écarts de crédit se sont resserrés et les rendements souverains ont fluctué mais sont restés à des niveaux historiquement bas.

Performance des investissements

Malgré une volatilité importante en début d'année, les marchés d'investissement ont enregistré de bonnes performances en 2020. Les rendements des titres à revenu fixe de première qualité ont été généralement bons en 2020, les rendements des obligations souveraines et des entreprises ayant tous deux chuté. Les rendements des obligations à haut rendement, des prêts bancaires, des prêts privés et des actions se sont redressés et ont produit de bons rendements pour l'ensemble de l'année.

Dans l'ensemble, le CEG a généré un rendement total de 4,9 % en 2020 sur les soldes disponibles pour l'investissement. Pour les portefeuilles d'investissement de qualité, les performances ont varié selon les gestionnaires, allant de 3,9 % à 4,1 % pour la livre sterling et de 2,1 % à 2,5 % pour l'euro. Le portefeuille d'investissement de qualité en dollars américains a généré un rendement total de 8,9 % sur l'année.

Les actifs d'investissement alternatifs de CEG, hors actions, qui constituent environ 12,8 % du portefeuille total, ont produit de bons résultats. L'allocation aux obligations à haut rendement de niveau supérieur en dollars américains a généré un rendement de 6,2 % pour l'année, les allocations aux prêts bancaires ont produit un rendement total de 2,5 % et les prêts privés et les participations en actions privées ont généré des rendements totaux de 4,6 % pour l'euro et de 7,2 % pour la livre sterling. L'allocation de CEG aux actions mondiales a augmenté pour atteindre 4,1 % du portefeuille total en raison d'un financement supplémentaire suite à la chute des évaluations des actions au premier trimestre. Le portefeuille a généré un fort rendement de 25 % pour l'année.

Situation financière

Capital

CEG maintient une structure de capital efficace, conforme au profil de risque de l'entreprise, qui tient dûment compte de l'environnement réglementaire et de marché pertinent pour ses activités commerciales.

La société évalue ses besoins en capitaux propres sur la base d'une mesure détaillée des risques, dans le but de maintenir une solidité financière et une adéquation des fonds propres suffisantes pour soutenir les objectifs commerciaux et répondre

Rapport de Gestion

31 December 2020

aux exigences des assurés, des régulateurs et des agences de notation, tout en conservant une flexibilité financière en assurant la liquidité.

CEG a géré son niveau de capital en 2020 dans le contexte de la formule standard de Solvabilité II, qui calcule les niveaux de capital sur la base des facteurs de risque du secteur européen liés aux primes, aux réserves et aux actifs. Le CEG a maintenu tout au long de l'année 2020 un capital supérieur au Capital de Solvabilité Requis de la Formule Standard de Solvabilité II avec une marge supplémentaire.

Au 31 décembre 2020, la société disposait d'un Capital Requis calculé selon une formule de modèle interne de 1 613 millions d'euros et de ressources en fonds propres éligibles mesurées par Solvabilité II de 2 647 millions d'euros. Le ratio de solvabilité réglementaire de la société était donc de 164%.

CEG évalue son profil de risque et ses besoins en fonds propres en utilisant un modèle interne qui a été développé pour répondre aux exigences de Solvabilité II. Le modèle interne est soutenu par un solide cadre de validation et de gouvernance qui garantit son adéquation permanente et est affiné pour refléter l'expérience de CEG, l'évolution du profil de risque et les progrès des méthodes de modélisation. À partir de 2021, CEG est autorisé par le régulateur à utiliser son modèle interne pour fixer son Capital de Solvabilité Requis réglementaire.

Ratings

CEG est notée "A++" par A.M. Best et "AA" par Standard & Poor's ("S&P") pour sa solidité financière. Les deux notations ont une perspective stable.

Conformité

Le respect de la réglementation et des normes juridiques et éthiques est une grande priorité pour Chubb et CEG, et la fonction de conformité a un important rôle de surveillance à cet égard. L'affirmation annuelle du code de conduite de Chubb est exigée de tous les employés et directeurs.

En tant que filiale importante de Chubb Limited, une société américaine cotée en bourse, l'environnement de contrôle financier dans lequel les états financiers US GAAP sont établis est soumis aux exigences de la législation américaine Sarbanes-Oxley. CEG a formalisé la documentation et testé les contrôles pour permettre à Chubb Limited de satisfaire aux exigences de la législation.

CEG s'est également engagé à remplir ses autres obligations en matière de conformité, y compris le respect de politiques axées sur le client, conformément aux principes réglementaires, et il utilise divers paramètres pour évaluer ses performances.

L'entreprise fait appel à une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée pour gérer ses responsabilités en matière de réglementation et de conformité et vise à fonctionner selon des normes élevées. CEG reconnaît et apprécie ses relations avec les régulateurs de chacune de ses juridictions et s'engage dans un dialogue et une communication ouverte pour aborder et résoudre tout problème.

Evènements Postérieurs à la Clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à constater.

Rapport de Gestion

31 December 2020

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(Tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Conformément à la circulaire de la FFA du 22 Mai 2017, les délais de fournisseurs présentés ci-dessous n'intègrent pas les opérations liées aux contrats d'assurance et de réassurance.

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
(A) Tranches de retard de paiement						
	o jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	Néant					Néant
Montant total des factures concernées TTC						
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice						
(B) Factures exclues du(A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	o					
Montant total des factures exclues TTC	o					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délais légal)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Pas de calcul de retard, Factures réglées au comptant					

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	Néant					Néant
Montant total des factures concernées TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du(A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délais légal)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux dans les conditions de l'article L 441-6					

Rapport de Gouvernement d'entreprise

31 December 2019

En application des dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, le conseil d'administration vous présente dans cette section son rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Gouvernance

CEG dispose d'un cadre de gouvernance d'entreprise documenté, dont l'objectif est d'exercer une surveillance et un contrôle sur la gestion de l'entreprise.

CEG a été redomiciliée du Royaume-Uni à la France le 1^{er} janvier 2019 et opère sous la supervision de l' ACPR et conformément à la loi française.

Le conseil d'administration se réunit tous les trimestres au minimum et plus à des fins spécifiques pour s'acquitter de ses responsabilités. En 2020, le conseil d'administration s'est réuni huit fois. Les questions réservées au Conseil d'administration sont de déterminer la stratégie de l'entreprise et de superviser sa mise en œuvre, de garder les intérêts des principales parties prenantes à l'étude et de maintenir une gouvernance saine par la surveillance de structures de gestion solides, y compris la surveillance stratégique, des risques et des contrôles.

La composition du conseil d'administration est revue régulièrement afin de s'assurer que la composition et l'expertise disponible restent adaptées aux besoins actuels de la société. Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration se composait de six administrateurs non exécutifs et de trois administrateurs exécutifs, dont Lord Turner en tant que président indépendant. En mai 2020, Mark Hammond, directeur non exécutif et président du comité d'audit et de risque, a quitté le conseil d'administration et a été remplacé par Kenneth Koreyva. Les opérations quotidiennes de la société sont gérées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints qui peuvent être nommés ; ceux-ci sont autorisés par le conseil, conformément au code de commerce français, à représenter la société dans toutes ses relations avec les tiers. Selon les dispositions françaises, il doit y avoir au moins un directeur général adjoint, mais il n'est pas nécessaire qu'il soit également membre du conseil d'administration. Il y a actuellement un directeur général adjoint, Adrian Matthews, qui n'est pas membre du conseil d'administration.

Les principales activités non courantes du conseil d'administration au cours de l'année comprenaient : i) le processus de gestion de demande lié au modèle interne pour que l'ACPR puisse l'approuver, ii) les pratiques de tarification pour la protection des meilleurs intérêts des clients, iii) la délégation de pouvoir au directeur général pour accorder des garanties à contrepartie différée conformément à l'article L.224-35 paragraphe 4 du Code de commerce français en ce qui concerne les activités de cautionnement entreprises par la société et iv) l'approbation du changement de fournisseur d'externalisation des processus commerciaux de EXL à Genpact. Il a également approuvé les changements apportés à la documentation du modèle interne de la société, aux politiques et cadres du conseil d'administration et à l'alignement de l'allocation en devises et à l'allocation des investissements.

Le Conseil a reçu des rapports réguliers sur l'état de la performance des résultats commerciaux, sur les plans d'activités et de fonctions, sur les ressources, sur l'évolution des risques et de l'environnement réglementaire, sur le comportement des consommateurs, sur le respect de la réglementation, sur les contrôles de souscription, sur les questions actuarielles et de solvabilité. Une réunion par an est consacrée à la stratégie commerciale de l'entreprise. En outre, le conseil d'administration a effectué des cessions approfondies sur les impacts de la crise liée à la Covid-19 sur l'entreprise, sur la gestion des risques de catastrophe et enfin sur le programme visant à identifier les gains d'efficacité et à automatiser les processus.

En tant que SE, la société est tenue de tenir des assemblées générales pour ses actionnaires et, en 2020, une assemblée générale ordinaire a eu lieu le 16 juin 2020. Les actionnaires ont décidé d'approuver les comptes annuels de 2019 et l'absence de convention réglementée, la répartition des bénéfices et ont ratifié la cooptation de Kenneth Koreyva en tant qu'administrateur. Les représentants élus du comité d'entreprise français ont été invités à assister à toutes les réunions du conseil d'administration et des actionnaires au cours de l'année 2020.

Le Conseil d'administration a délégué un certain nombre de questions à des comités.

Rapport de Gouvernement d'entreprise31 December 2019

Le **Comité d'audit et des risques** (le "comité") est composé de directeurs non exécutifs et ses responsabilités sont incluses dans le règlement intérieur de la société.

Le comité a examiné et fait des recommandations au conseil d'administration dans des domaines tels que la validation des calculs de solvabilité, les contrôles internes, l'information financière, la dénonciation, les questions actuarielles et l'audit externe. En outre, il a supervisé et conseillé le conseil d'administration sur l'exposition aux risques, la stratégie future en matière de risques, la conception et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques dans l'entreprise et sur les questions de solvabilité et de capital. Il a également veillé à ce que les risques et les contrôles de l'entreprise soient enregistrés et surveillés.

Le comité a reçu des rapports trimestriels des fonctions de conformité, de gestion des risques, d'actuariat, des finances et de l'audit interne. Parmi les autres rapports réguliers figuraient des mises à jour des mesures de l'évaluation des risques et de la solvabilité de la société, ce qui permet de fournir un aperçu indépendant de l'évaluation des risques par la direction.

En ce qui concerne le processus d'audit externe, le comité a contrôlé la nature et l'étendue des travaux d'audit des états financiers statutaires et des autres exigences en matière de rapports externes. Le comité a reçu des rapports réguliers de l'auditeur externe et le président du comité et le président du conseil d'administration ont rencontré régulièrement l'auditeur externe sans que la direction soit présente.

Dans le cas de la fonction d'audit interne, le rôle du comité consiste à convenir et à contrôler, en liaison avec la fonction d'audit du groupe, la nature et l'étendue des travaux à effectuer par l'équipe d'audit interne et la disponibilité de ressources suffisantes. Le comité a reçu des rapports réguliers de l'audit interne et le président du comité et le président du conseil d'administration ont rencontré régulièrement le chef de l'audit interne sans que la direction soit présente.

Le rôle du comité vise à fournir au conseil d'administration et à la direction du groupe Chubb l'assurance que les systèmes de contrôle interne, jugés par la direction comme étant appropriés pour une gestion prudente de l'entreprise, fonctionnent comme prévu. Le comité doit à tout moment contester tout aspect de ces processus qu'il considère comme une pratique faible ou médiocre.

En 2020, le Comité a notamment examiné i) le courrier retour de l'ACPR sur l'application du modèle interne de la société et les mesures prises pour répondre aux observations de l'ACPR, ii) l'adéquation des fonds propres de la société et la possibilité de distribuer des réserves en 2021, iii) les impacts de la crise liée au Covid-19 sur les risques, les pertes et les niveaux de réserves de la société, iv) les impacts du test d'interruption des activités de la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni et v) les exigences de plus en plus complexes en matière de sanctions. Il a également examiné des questions relatives aux succursales, y compris les exigences de la succursale britannique après Brexit.

Le **Comité de Direction** de la société supervise la gestion quotidienne des opérations et des performances de l'entreprise et aide le directeur général et le directeur général adjoint à superviser les stratégies et les décisions opérationnelles déterminées par le conseil d'administration. Il est également responsable de la supervision des activités des fonctions supports, du réseau des succursales, des principaux groupes de pilotage et des sous-comités, notamment concernant les finances, le capital et le crédit, les réserves, les contrôles de souscription et la supervision des produits, les investissements, le pilotage du modèle interne et le pilotage informatique. En 2020, le rattachement hiérarchique du comité d'examen des souscriptions délégué a été transférée au comité de direction afin d'améliorer la gouvernance. L'objectif de ce sous-comité est d'aider le président de la division CGM dans l'exercice de ses fonctions en ce qui concerne le contrôle des pouvoirs délégués. En 2020, il s'est réuni tous les trimestres sur une base formelle, en plus des réunions informelles régulières. Il a reçu des rapports des secteurs d'activité et des fonctions ainsi que des sous-comités.

CEG dispose d'un **Comité de Routine** qui se réunit de manière ad hoc entre les réunions formelles du Conseil d'Administration pour examiner l'autorisation des questions de nature administrative ou de routine pour lesquelles des documents d'approbation sont requis entre les réunions trimestrielles du Conseil d'administration et du comité. Ses activités font l'objet d'un rapport lors de la réunion trimestrielle suivante du conseil d'administration.

Rapport de Gouvernement d'entreprise

31 December 2019

Liste des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance exercées par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2020

Name of Director	Name of other Organisation	Role	Country of Incorporation
Jonathan Adair Turner	ACE Europe Life SE	Chairman & Director	France
	Chubb Underwriting Agencies Limited	Chairman & Director	United Kingdom
	British Museum (until 11 June 2020)	Member of the Board of Trustees & Audit Committee Chair	United Kingdom
	Energy Transition Commission	Chair of Energy Transitions Commission	United Kingdom
	House of Lords	Crossbench Member	United Kingdom
	Institute for New Economic Thinking	Senior Fellow	USA
	OakNorth Bank Limited	Adviser to the CEO	United Kingdom
	Envision	Board Advisor	United Kingdom
Veronique Brionne	Envision AESC	Board Member for Japan subsidiary	United Kingdom
	ACE Europe Life SE	Director	France
Adam Clifford	AGIPI	Board Member	France
	ACE Europe Life SE	Director	France
Miriam Connoles	ACE Europe Life SE	Director	France
	Chubb (CR) Holdings	Director	United Kingdom
	Chubb Capital I Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Capital IV Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Capital Ltd	Director	United Kingdom
	Chubb Capital V Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Capital VII Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Europe Services Ltd	Director	United Kingdom
	Chubb European Holdings Limited	Director	United Kingdom
	Chubb INA G.B. Holdings Ltd	Director	United Kingdom
	Chubb Insurance Service Company Ltd	Director	United Kingdom
	Chubb Market Company Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Services UK Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Underwriting Agencies Limited	Director	United Kingdom
	N/A	N/A	N/A
Nadia Cote	ACE Europe Life SE	Director	France
	Chubb European Holdings Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Services UK Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Underwriting Agencies Limited	Director	United Kingdom
	London Market Group	Director	United Kingdom
David Furby	ACE Europe Life SE	Director	France
	Chubb Insurance (Switzerland) Limited	Director	Switzerland
	Chubb Reinsurance (Switzerland) Limited	Director	Switzerland
	Shore Memorial medical center, Somers Point, NJ	Director	USA – New Jersey
Ken Koreyva	Chubb Insurance (Switzerland) Limited	Chairman & Director	Switzerland
	Chubb Reinsurance (Switzerland) Limited	Chairman & Director	Switzerland
Mark McCausland	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A
Sian (Kate) Richards	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A

Rapport de Gouvernement d'entreprise

31 December 2019

Le conseil d'administration a approuvé la nomination de Kenneth Koreyva en tant que administrateur de la société et président du comité d'audit et de risque, en remplacement de Mark Hammond. Cette nomination est entrée en vigueur le 14 mai 2020 pour la durée restante du mandat, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Il ne serait pas rémunéré pour ces fonctions, mais aurait droit à un remboursement raisonnable de ses frais professionnels.

Le conseil d'administration a approuvé la nomination de Sara Mitchell comme directrice exécutive en remplacement de Nadia Cote par cooptation, avec effet à compter de la réunion du conseil d'administration du 10 février 2021 jusqu'à la tenue de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes annuels de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Elle ne serait pas rémunérée pour ces fonctions, mais aurait droit à un remboursement raisonnable de ses frais professionnels.

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce et R.322-7 du code des assurances

Conformément aux disposition de l'article L225-37-4 - 2e , du code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention, directement ou par personnes interposée entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la société CEG SE, et d'autre part, une autre société dont la société CEG SE possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration (article L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce)

Néant

Modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration de CEG SE a décidé que les fonctions de directeur général seraient dissociées de celle de président du conseil d'administration.

Ce choix de mode de gouvernance a été appliqué tout au long de l'exercice 2020.

BILAN

31 December 2020

ACTIF (K€)	2020	2019
1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège	0	0
2. Actifs incorporels	124 800	139 620
3. Placements :	5 724 337	5 544 701
3a. Terrains et constructions	0	0
3b. Placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
3c. Autres placements	5 724 337	5 544 701
3d. Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0
5. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	4 695 696	3 907 647
5a. Provisions pour primes non acquises (non vie)	643 842	594 340
5d. Provisions pour sinistres à payer (non vie)	4 006 225	3 267 989
5f. Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	0	0
5g. Provisions pour égalisation	0	0
5i. Autres provisions techniques (non-vie)	45 629	45 318
6. Créances	2 680 150	2 079 994
6a. Créances nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution	1 068 754	1 110 205
6aa. Primes restant à émettre	76 877	73 662
6ab. Autres créances nées d'opérations directes d'assurance directe et de prises en substitution	991 877	1 036 543
6b. Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	443 601	368 101
6c. Autres créances	1 167 795	601 689
6ca. Personnel	0	0
6cb. Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	0	180
6cc. Débiteurs divers	1 167 795	601 509
6d. Capital appelé non versé	0	0
7. Autres actifs	476 875	388 671
7a. Actifs corporels d'exploitation	13 023	102 068
7b. Comptes courants et caisse	463 852	286 603
7c. Actions ou certificats propres	0	0
8. Comptes de régularisation Actif	399 975	386 876
8a. Intérêts et loyers acquis non échus	58 867	61 994
8b. Frais d'acquisition reportés (Vie et non-vie)	286 384	285 518
8c. Autres comptes de régularisation	54 724	39 363
TOTAL DE L'ACTIF	14 101 833	12 447 508

BILAN

31 December 2020

PASSIF (K€)	2020	2019
1. Capitaux propres	2 658 219	2 455 314
1a. Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	896 177	896 177
1b. Primes liées au capital social	0	0
1c. Réserves de réévaluation	0	0
1d. Autres réserves	1 699 217	1 207 824
1e. Report à nouveau	0	0
1f. Résultat de l'exercice	62 825	351 314
2. Passifs subordonnés	0	0
3. Provisions techniques brutes	9 252 812	8 378 119
3a. Provisions pour primes non acquises (non vie)	1 786 599	1 729 760
3d. Provisions pour sinistres à payer (non-vie)	7 384 621	6 562 531
3f. Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	0	0
3g. Provision pour égalisation	15 915	20 805
3i. Autres provisions techniques (non-vie)	65 677	65 023
5. Provisions (autres que techniques)	23 905	20 594
6. Dettes pour dépôts en espères reçus des cessionnaires	8 719	10 215
7. Autres dettes :	2 108 449	1 525 084
7a. Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution	47 241	42 300
7b. Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	565 545	493 745
7c. Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	0	0
7d. Dettes envers des établissements de crédit	73 548	159 707
7e. Autres dettes :	1 422 115	829 332
7ea. Titres de créances	0	0
7eb. Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	0	0
7ec. Personnel	8 635	7 140
7ed. Etat, organismes sociaux et collectivités publique	32 663	60 983
7ee. Créanciers ou créditeurs divers	1 380 817	761 209
8. Comptes de régularisation Passif	49 729	58 183
TOTAL DU PASSIF	14 101 833	12 447 508

Compte de Résultat

31 December 2020

Compte technique de l'assurance Non-vie (K€)	2020			2019
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
1. Primes acquises :	4 410 358	1 728 328	2 682 031	2 357 926
1a. Primes	4 509 483	1 785 675	2 723 808	2 476 633
1b. Variation des provisions pour primes non acquises	-99 125	-57 348	-41 777	-118 707
2. Produits des placements alloués de compte non technique	64 322	0	64 322	103 790
3. Autres produits techniques	0	0	0	0
4. Charges des sinistres :	-2 959 410	-1 569 621	-1 389 789	-1 165 142
4a. Prestations et frais payés	-1 906 630	-831 078	-1 075 552	-1 179 932
4b. Charges des provisions pour sinistres à payer	-1 052 779	-738 543	-314 237	14 790
5. Charges des autres provisions techniques	-654	-311	-343	-1 206
6. Participations aux résultats	0	0	0	0
7. Frais d'acquisition et d'administration	-1 261 181	-229 695	-1 031 486	-981 529
7a. Frais d'acquisition	-855 563	0	-855 563	-818 853
7b. Frais d'administration	-405 618	0	-405 618	-395 382
7c. Commissions reçues des réassureurs et des garants en substitution	0	-229 695	229 695	232 706
8. Autres charges techniques	-10	0	-10	-1 298
9. Variation de la provision pour égalisation	4 890	0	4 890	-4 416
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	258 315	-71 300	329 615	308 125

Compte de Résultat

31 December 2020

Compte non technique (K€)	2020	2019
1. Résultat technique de l'assurance non-vie	329 615	308 125
3. Produit des placements :	233 148	382 795
3a. Revenus des placements	188 645	195 486
3b. Autres produits des placements	4 998	5 160
3c. Profits provenant de la réalisation des placements	39 506	182 150
5. Charges des placements :	-131 049	-223 119
5a. Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-17 761	-17 846
5b. Autres charges des placements	-7 114	-493
5c. Pertes provenant de la réalisation des placements	-106 174	-204 780
6. Produits des placements transférés au compte technique non-vie	-64 322	-103 790
7. Autres produits non techniques	0	211 764
8. Autres charges non techniques	-165 051	-80 342
8a. Charges à caractère social	0	0
8b. Autres charges non techniques	-165 051	-80 342
9. Résultat exceptionnel	-84 660	0
9a. Produits exceptionnels	0	0
9b. Charges exceptionnelles	0	0
9c. Correction d'erreur	-84 660	
10. Participation des salariés	0	0
11. Impôts sur les bénéfices	-54 856	-144 120
RESULTAT DE L'EXERCICE	62 825	351 314

Principes et Méthodes Comptables

31 December 2020

1 - Principes et méthodes comptables

1.1 - Principes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions suivantes :

- Des articles L.123-12 à L.123-22 du code de commerce, applicable aux entreprises d'assurance en application de l'article L.341.2 du code des assurances, aux dispositions du code des assurances.
- Le Code des assurances, modifié par le décret n° 2015-513 du 7 mai 2015 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015 transposant la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (solvabilité II).
- Règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et opérations de nature spécifique.
- Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 concernant les actifs et les annexes, à défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015.

1.2 – Dérogation aux principes comptables et changement de présentation du bilan

Néant.

1.3 - Description des méthodes comptables

1.3.1 Opérations d'assurance non-vie

1.3.1.1 Primes

Les primes correspondent aux primes émises, nettes d'annulations et de ristournes, et aux primes à émettre pour la part acquise à l'exercice.

1.3.1.2 Provisions pour primes non acquises et Provision pour risques en cours (Articles 143-4, 143-5, 143-6 et 143-7 du règlement 2015-11 ANC, R 343-7 2° et R 343-7 3° du Code des assurances)

La provision pour primes non acquises correspond à la fraction des primes relative à la couverture de risques du ou des exercices suivants. Une provision pour risques en cours est constituée lorsque le montant estimé des sinistres (y compris les frais d'administration et les frais d'acquisition imputables à l'exercice), susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs aux contrats conclus avant cette date, excède la provision pour primes non acquises.

1.3.1.3 Provisions pour sinistres à payer (Articles 143-9, 143-10, 143-11 et 143-16 du règlement 2015-11 ANC et R 343-7 4° du Code des assurances)

Les sinistres sont comptabilisés dans l'exercice de leur survenance et sur la base d'une estimation des sinistres survenus mais non-encore déclarés.

- **Provisions pour sinistres :**

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non-encore payés, y compris les capitaux constitutifs de rentes. Elles sont estimées de façon suffisamment prudente pour faire face aux évolutions défavorables.

Elles intègrent les provisions dossier par dossier, les provisions pour sinistres non connus, les provisions pour recours à encaisser et les provisions pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- **des provisions pour sinistres connus**

Provision pour sinistres à payer dossier par dossier

Les dossiers sinistres connus sont évalués dossier par dossier par le gestionnaire au coût réel estimé intégrant à la fois le montant en principal et en accessoires. Pour certaines catégories de risques (RC Matériel, Dommages ...) les dossiers sont ouverts sur la base d'un forfait. Les évaluations sont révisées périodiquement, en fonction des informations nouvelles présentes au dossier.

- **des provisions pour sinistres à payer non connus**

Les provisions pour sinistres évaluées dossier par dossier n'intègrent pas l'estimation des dossiers tardifs ; Elles sont donc complétées d'un ajustement technique estimé à partir de méthodes statistiques de type triangles de développement et d'analyses complémentaires pour disposer du niveau de provisions ultimes nécessaires.

Principes et Méthodes Comptables

31 December 2020

- une provision pour frais de gestion des sinistres

Elle est destinée à couvrir les frais qui seront engagés lors des exercices futurs pour la gestion des sinistres survenus et non-clos à l'inventaire considéré. Les frais de gestion des sinistres de chaque segment de marché sont rapportés à la charge « sinistres » de l'exercice considéré, ce ratio déterminant le taux de frais de gestion à appliquer aux provisions pour sinistres à payer.

1.3.1.4 Frais d'acquisition (Article 151-1 du règlement 2015-11 ANC et L 113-15-2 du Code des assurances)

Les frais d'acquisition reportés inscrits à l'actif du bilan correspondent à la fraction non-imputable à l'exercice des frais d'acquisition constatés en charge dans l'exercice compte tenu de la durée restant à courir des contrats et au maximum sur 5 exercices. Ils sont déterminés par application, sur le montant des primes non acquises, du rapport entre les frais d'acquisition, constatés en charges et les primes émises nettes d'annulations et de provision pour annulations.

L'assiette de primes non acquises tient compte des probabilités de résiliation visées à l'article L 113-15-2 du Code des assurances.

1.3.1.5 Provisions pour égalisation (Articles 143-19 et 143-20 du règlement ANC 2015-11 et R 343-7 6° du Code des assurances)

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes à certains risques cycliques ou aléatoires (événements climatiques et attentats terroristes). Les conditions de calcul sont fixées par l'article 2 de la loi n° 74-1114 ainsi que les décrets n° 75-768 et 86-741 et l'article 39 G du Code Général des Impôts.

Elle est affectée dans l'ordre d'ancienneté à la compensation des résultats techniques déficitaires.

Les dotations annuelles non absorbées par des pertes techniques nettes ultérieures sont réintégrées dans le bénéfice fiscal de la onzième année suivant l'exercice de dotation.

1.3.1.6 Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise afférents aux rentes et accessoires de rentes.

Les provisions sont déterminées par le « prix de l'euro de rente » fixé par la table de mortalité TD 88/90 suivant un taux technique d'actualisation, représenté au maximum par 60% de la moyenne des 24 derniers mois du TME + 10 bps conformément aux modalités préconisées par l'ANC.

En application de cette disposition, le taux d'actualisation retenu en 2020 pour ce type de rentes est de 0,38 %.

Pour les rentes allouées au titre des accidents survenus à compter du 1^{er} janvier 2013 et dont le montant est revalorisé selon la loi n° 51-695 du 24 mai 1951 ou la loi n° 74-1118 du 27 décembre 1974, un taux d'inflation de 2 % est également pris en compte.

1.3.2 Opérations de réassurance

1.3.2.1 Acceptations (Article R 343-8 du Code des assurances)

La réassurance acceptée est comptabilisée traitée par traité sur la base des informations transmises par les cédantes ou estimées. Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes majorées le cas échéant de compléments sur la base des tendances des marchés ou de l'expérience.

1.3.2.2 Cessions (Articles 145-1 et 2 du règlement ANC 2015-11)

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

1.3.2.3 Titres remis en nantissement des réassureurs

Les titres remis en nantissement des réassureurs sont inscrits hors bilan et évalués au cours de bourse à la date de clôture.

1.3.3 Placements

1.3.3.1 Coûts d'entrée et règles d'évaluation des valeurs de réalisation en fin d'exercice

1.3.3.1.1 Valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'acquisition, net des revenus courus lors de l'achat. La différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à

Principes et Méthodes Comptables

31 December 2020

courir jusqu'à la date de remboursement, conformément aux articles 121-1 et 121-2 du règlement ANC n° 2015-11.

En fin d'exercice, la valeur estimée de réalisation des valeurs mobilières à revenu fixe correspond à leur valeur cotée du dernier jour de cotation de l'exercice ou à leur valeur vénale.

1.3.3.1.2 Actions et autres titres à revenu variable

Les titres non cotés comprennent des actions d'entreprise liées ou d'entreprises avec lesquelles existe un lien de participation conformément aux articles 330-1 et 330-2 du règlement 2015-11 qui définissent les entreprises liées et les liens de participations. Les autres actions sont classées avec les autres placements non cotés.

Leur valeur de réalisation en fin d'exercice est déterminée selon les règles définies par l'article R 343-11 du Code des assurances et correspond :

- pour les valeurs mobilières cotées et titres de toute nature, au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- pour les titres non cotés, à leur valeur vénale, qui correspond au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise ;
- pour les actions de sociétés d'investissements à capital variable et les parts de fonds communs de placement, au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire.

1.3.3.2 Dépréciations

1.3.3.2.1 Valeurs mobilières à revenu fixe

- Titres obligataires relevant de l'article R 343-9 du Code des assurances

Ces obligations peuvent faire l'objet d'une dépréciation pour risque avéré de crédit conformément aux articles 123-1 à 123-3 du règlement 2015-11.

- Titres obligataires relevant de l'article R 343-10 du Code des assurances

Leur dépréciation suit les règles des placements cotés ou non cotés.

En ce qui concerne les obligations R 343-10, l'opportunité de constituer une provision peut être appréciée par rapprochement avec les principes applicables aux obligations de l'article R 343-9, c'est-à-dire avec la notion de risque avéré de crédit en conformité avec l'article 123-7 du règlement 2015-11.

1.3.3.2.2 Placements immobiliers, valeurs mobilières à revenu variable et autres placements, autres que ceux représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

En principe, une dépréciation est constatée à l'actif ligne à ligne si elle a un caractère durable.

1.3.3.2.2.1 Placements financiers non cotés

Il s'agit notamment des placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation.

Ils font l'objet d'une évaluation ligne à ligne qui tient compte de la situation nette de la société et de ses perspectives. Le cas échéant une dépréciation est constatée.

1.3.3.2.2.2 Placements financiers cotés

Il est constitué une provision pour dépréciation à caractère durable ligne à ligne, si la valeur d'utilité ou la valeur de rendement fait apparaître une décote significative. Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable ont été précisées dans le règlement ANC 2015-11 aux articles 123-6 et suivants.

Le caractère durable de la moins-value latente est présumé dans les cas suivants :

- il existait d'ores et déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de placement à l'arrêté précédent ;
- s'agissant d'un placement non immobilier, le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté des comptes ;
- il existe des indices objectifs permettant de juger que, dans un avenir prévisible, l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur historique du placement.

Le critère de moins-value significative peut être généralement défini, pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils. Il vaut également, sauf exceptions, pour les actions européennes. Ce critère est adapté, pour les autres titres, aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs

Principes et Méthodes Comptables

31 December 2020

non européennes.

Au-delà de cette présomption de dépréciation, les titres présentant une moins-value latente significative ont fait l'objet d'un examen particulier. En présence d'une dépréciation intrinsèque au titre et non liée à la baisse générale des marchés financiers ou du secteur économique, une provision est constituée sur la base de la valeur d'inventaire le cas échéant.

La valeur d'inventaire des placements est déterminée en prenant en compte l'intention et la capacité de l'entreprise à détenir les placements pendant une durée de détention déterminée. Les titres font l'objet d'une provision :

- sur la base de la valeur de marché à la clôture de l'exercice, si l'entreprise n'a pas la capacité ou l'intention de détenir durablement ce placement ;
- sur la base d'une valeur recouvrable à l'horizon de détention envisagé.

La société n'a pas utilisé d'estimation de valeurs recouvrables pour déterminer la valeur d'inventaire des placements. En conséquence, les titres présumés dépréciés font l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation sur la base de la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

1.3.3.2.3 Provisions pour risques d'exigibilité des engagements techniques

La provision pour risque d'exigibilité destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values d'ensemble des actifs mentionnés à l'article R 343-10 du Code des assurances est définie à l'article R 343-7 7° du même code. Les modalités de constitution de la provision pour risque d'exigibilité sont précisées à l'article R 343-5 du Code des assurances. Les modalités d'étalement de la charge constituée par la dotation de la provision pour risque d'exigibilité sont précisées à l'article R 343-6 du Code des assurances.

1.3.3.3 Produits des placements (Article 337-7 du règlement 2015-11)

Les revenus des placements comprennent les revenus des placements financiers. Les autres produits des placements intègrent les reprises sur les dépréciations d'actifs financiers (titres non cotés et créances financières en particulier) et les produits de différence de remboursement.

1.3.3.4 Charges des placements (Plan comptable Article 322-1 du règlement 2015-11)

Les frais de gestion financière comprennent les frais par destination internes et externes correspondant au coût de la gestion du service financier.

Les autres charges des placements concernent les dotations aux provisions des actifs financiers.

1.3.3.5 Résultat des cessions des actifs de placement

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont enregistrées au compte de résultat de l'année de cession.

Pour la détermination des plus ou moins-values sur cessions de titres, la règle appliquée est la méthode FIFO.

1.3.3.6 Produits des placements alloués

La part des produits nets de placement générés par les actifs relatifs aux engagements envers les assurés est transférée en compte de résultat technique selon un calcul forfaitaire déterminé par l'annexe à l'article

337-11-e du règlement 2015-11.

Principes et Méthodes Comptables

31 December 2020

1.3.3.7 Présentation du résultat financier

D'une manière générale ont été classés en résultat financier les charges et les produits :

- directement liés aux placements (classe 2);
- indirectement liés aux placements (produits liés à la rémunération des comptes courants des filiales);
- les dépréciations des filiales.

Les plus et moins-values liées aux autres immobilisations figurent en résultat non-technique.

1.3.4 Actifs incorporels

Les actifs incorporels mentionnés au bilan correspondent principalement à des logiciels et à un écart d'acquisition suite à la fusion entre Chubb et ACE. Ils sont comptabilisés au prix d'acquisition ou de revient. L'amortissement des logiciels est réalisé sur leur durée d'utilisation.

1.3.5 Actifs corporels

Ils sont évalués à leur prix d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Ils sont principalement composés des postes suivants:

- Agencements, aménagements et installations,
- Matériel et mobilier de bureau.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire de la façon suivante :

Catégorie d'actifs	Durée d'amortissement
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Véhicules automobiles	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Autres matériels	jusqu'à 5 ans

1.3.6 Créances et prêts

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de défaillance de la contrepartie.

1.3.7 Frais généraux et commissions

Les frais généraux et les commissions, d'abord comptabilisés en fonction de leur nature, sont ensuite ventilés en fonction de leur destination, selon l'approche suivante :

- affectation directe, sans application d'aucune clé forfaitaire, pour les charges directement affectables par destination,
- utilisation de clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectif, appropriés et contrôlables, pour les charges ayant plusieurs destinations et pour celles qui ne sont pas directement affectables.

Les frais généraux et commissions sont ainsi ventilés selon les destinations suivantes :

- frais de règlement de sinistres,
- frais d'acquisition des contrats,
- frais d'administration des contrats
- frais affectés à la gestion financière des contrats,
- autres charges techniques.

1.3.8 Impôt

L'impôt enregistré au compte de résultat de l'exercice correspond à l'impôt payable au titre de l'exercice selon les règles fiscales en vigueur.

Principes et Méthodes Comptables

31 December 2020

1.3.9 Opérations réalisées en devises étrangères

Ces opérations sont comptabilisées en devises.

A la clôture, les éléments du bilan et du compte de résultat libellés en devises sont convertis au taux de change du jour de clôture. Conformément aux articles 241-5 et 241-6 du règlement ANC 2015-11, les différences de change sont constatées :

- au bilan s'il s'agit de différences de conversion sur des positions structurelles (principalement titres de participations stratégiques, dotation en devises aux succursales)
- en résultat de change s'il s'agit de différences de change sur des positions de change opérationnelles

1.3.10 Provisions pour risques et charges

Litiges.

Les litiges auxquels la société pourrait faire face sont provisionnés en fonction de l'appréciation du risque qu'en a le management.

Cette règle a notamment été appliquée concernant des litiges dans différentes juridictions européennes.

1.3.11 Comptes de régularisation Actif et Passif

Les comptes de régularisation actif / passif sont principalement composés de la surcote/décote relative aux titres obligataires et d'opérations diverses.

1.4.1 Engagements hors bilan des opérations des instruments financiers à terme

Législation applicable aux instruments financiers à terme :

Articles 260-1 du règlement 2015-11 et règlement CRC n° 2002-09 relatif aux règles de comptabilisation des instruments financiers par les entreprises.

Principes et méthodes comptables :

Les instruments financiers à terme de devises sont enregistrés dans la comptabilité hors bilan par contrepartie de comptes de positions de change de hors bilan puis sont soldés lors de la rupture ou du dénouement de la stratégie.

Les appels de marge sont comptabilisés dans un compte spécifique de stratégie de rendement en compte de régularisation et les intérêts sur ces appels sont enregistrés en produits des placements. Les pertes sont comptabilisées en écarts de change réalisés dans les produits des placements.

1.4.2 Engagements de retraite et engagements similaires hors bilan

Définition des régimes :

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont soit des régimes à cotisations définies soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : Ils se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Régime à prestations définies : Les régimes d'avantage post-emploi à prestations définies consentis au personnel de CEG SE existent pour les salariés de l'Allemagne, de l'Irlande et de l'Espagne. Pour la France ils correspondent aux régimes d'indemnité de départ en retraite tel que définis dans la convention collective des compagnies d'assurance.

La société gère un petit nombre de régimes de retraite à prestations définies par capitalisation en Europe, dont les actifs sont détenus dans des fonds séparés gérés en fiducie. L'actif ou le passif de retraite hors bilan est la valeur des actifs des régimes moins la valeur actuelle des passifs des régimes.

Le coût des retraites des régimes est analysé entre le coût des services courants, le coût des services passés et le rendement net attendu des régimes de retraite. Le coût des services courants est la valeur actualisée, calculée sur une base actuarielle, des prestations acquises par les salariés actifs au cours de chaque période. Le coût des services passés, relatif aux services rendus par les employés au cours de périodes antérieures et survenant au cours de la période en cours à la suite de

Principes et Méthodes Comptables

31 December 2020

l'introduction ou de l'amélioration des prestations de retraite, est comptabilisé dans le compte de profits et pertes sur une base linéaire sur la période d'acquisition des droits à l'augmentation des prestations.

Le rendement net escompté comprend le rendement escompté des actifs du régime de retraite moins les intérêts sur les passifs du régime.

Les gains et pertes actuariels qui résultent des évaluations et de la mise à jour des dernières évaluations actuarielles pour refléter les conditions à la date de clôture sont portés à l'état du résultat global de la période.

La société fournit également une garantie à un régime de retraite à prestations définies détenu par Chubb Services UK Limited. Étant donné que le régime est actuellement en position d'actif net, aucun passif n'a été comptabilisé par la CEG.

Engagement au passif hors Bilan En millier d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Allemagne	1 757	944
Irlande	1 838	0
Espagne	72	86
France	2 919	3 533
Total	6 586	4 563

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	Allemagne		Irlande		Espagne		France	
Année	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Taux d'actualisation	1,24%	1,57%	0,40%	0,90%	0,44%	0,75%	0,40%	0,80%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	0,0075	65 ans	64 ans	64 ans
Taux d'évolution des salaires	1,75%	2,00%	n/a	n/a	2,25%	2,25%	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%	1,20%	1,30%	n/a	n/a	n/a	n/a
Turn Over							8,00%	8,81%

1.4.3 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

1.4.4 Rémunérations des membres de direction

La confidentialité des rémunérations des dirigeants ne permet pas d'indiquer les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise.

Annexes sur le Bilan

31 December 2020

Notes sur le bilan

B1 : Mouvements - Actifs incorporels

	Valeur brute 01/01/2020	Entrées	Sorties	Transferts	Valeur brute 31/12/2020
Droit au bail		0	0	0	0
Autres	10 067 909	0	10 333 222	7 079 549	6 814 236
Logiciels	168 690 013	14 556 657	22 882	-24 128 343	159 095 445
Total	178 757 922	14 556 657	10 356 104	-17 048 794	165 909 681

	Amortissements et dépréciations 01/01/2020	Dotation aux amortissements et dépréciations	Reprise d'amortissements et dépréciations	Transferts	Amortissements et dépréciations 31/12/2020
Droit au bail		0	0	0	0
Autres	16 589 043	0	9 339 852	-434 933	6 814 258
Logiciels	22 548 991	13 089 635	0	-1 343 335	34 295 290
Total	39 138 034	13 089 635	9 339 852	-1 778 269	41 109 548

Valeur nette	139 619 889	1 467 022	1 016 252	-15 270 525	124 800 133
---------------------	--------------------	------------------	------------------	--------------------	--------------------

B2 : Actifs corporels d'exploitation

	Valeur brute 01/01/2020	Entrées	Sorties	Transferts	Valeur brute 31/12/2020
Agencements		0	0	0	0
Matériel de transport	5 291 906	0	23 923	-5 207 365	60 618
Matériel de bureau et informatique	69 962 983	640 096	12 862	-69 502 461	1 087 757
Mobilier	22 417 084	3 192 505	3 806 296	-1 244 610	20 558 684
Autres immobilisations corporelles non amortissables	407 405	0	0	-407 398	7
Immobilisation en cours		0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	17 884 370	0	0	-17 884 370	0
Total	115 963 748	3 832 601	3 843 080	-94 246 204	21 707 065

	Amortissements 01/01/2020	Dotation aux amortissements	Reprise d'amortissements	Transferts	Amortissements 31/12/2020
Agencements		0	0	0	0
Matériel de transport	1 885 465	0	23 923	-1 800 924	60 618
Matériel de bureau et informatique	6 380 056	184 963	35 743	-6 181 050	348 225
Mobilier	5 630 170	5 054 445	3 577 337	1 167 579	8 274 857
Total	13 895 691	5 239 408	3 637 004	-6 814 395	8 683 701

Valeur nette	102 068 057	-1 406 807	206 077	-87 431 809	13 023 365
---------------------	--------------------	-------------------	----------------	--------------------	-------------------

B3 : Mouvements - Placements

	Valeur brute 01/01/2020	Entrées	Sorties	Variation lié au change	Valeur brute 31/12/2020
Terrains et constructions					0
Mali technique					0
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation					0
Autres placements	5 544 701 159	1 794 275 113	-1 331 388 050	-323 842 239	5 683 745 982
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes					
Total	5 544 701 159	1 794 275 113	-1 331 388 050	-323 842 239	5 683 745 982

	Amortissements et dépréciations 01/01/2020	Dotation aux amortissements et dépréciations	Reprise d'amortissements et dépréciations	Variation lié au change	Amortissements et dépréciations 31/12/2020
Terrains et constructions					0
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation					0
Autres placements	0	40 583 232	7 985	0	40 591 217
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes					0
Total	0	40 583 232	7 985	0	40 591 217

Valeur nette	5 544 701 159	1 834 858 345	-1 331 380 065	-323 842 239	5 724 337 199
---------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	---------------------	----------------------

Annexes sur le Bilan

31 December 2020

B4 : Etat récapitulatif des placements et IFT (En milliers d'euros)

	au 31/12/2020		
I - Placements et instruments financiers	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	-	-	-
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
2. Actions et titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	237 021	237 021	287 535
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	10 103	10 103	10 889
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-	-	-
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	4 991 857	5 030 303	5 282 124
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
6. Prêts hypothécaires	-	-	-
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés	446 108	446 911	441 237
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8), cautionnements en espèces et autres placements	-	-	-
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
11. Autres instruments financiers à terme	-	-	-
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
IFT anticipations de placement	-	-	-
IFT stratégies de rendement	-	-	-
IFT autres opérations	-	-	-
12. Total des lignes 1 à 11	5 685 088	5 724 337	6 021 785
Dont total des IFT	-	-	-
Dont total des placements cotés	5 581 160	5 620 776	5 917 019
Dont total des placements non cotés	103 928	103 561	104 766
Dont total des placements	5 685 088	5 724 337	6 021 785

Annexes sur le Bilan

31 December 2020

B 5 : Placements et instruments financiers à terme (détail des postes 3 et 4 de l'actif et des instruments financiers à terme)	au 31/12/2020		
	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur Nette	Valeur de réalisation
a) dont :			
Placements évalués selon l'article R 343-9 et instruments financiers à terme rattachés	4 991 857	5 030 303	5 282 124
dont décote non encore amortie	9 129	0	0
prime de remboursement non reprise	-49 712	0	0
Placements évalués selon l'article R 343-10 et instruments financiers à terme rattachés	693 231	694 034	739 660
dont décote non encore amortie	0	0	0
prime de remboursement non reprise	0	0	0
Placements évalués selon l'article R 343-13 et instruments financiers à terme rattachés	0	0	0
b) dont :	0	0	0
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	5 644 505	5 724 337	6 021 785
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	0	0	0
Valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	0	0	0
Autres affectations ou sans affectation	0	0	0
c) dont :	0	0	0
Placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	5 591 082	5 671 209	5 958 398
Placements et instruments financiers à terme hors OCDE	53 423	53 129	63 387

B6 : Etat des échéances des créances

Créances	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total brut	Dépréciations	Valeurs nettes
Prêts				0		0
Autres immobilisations financières				0		0
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 068 753 611			1 068 753 611		1 068 753 611
Créances nées d'opérations de réassurance	443 601 089			443 601 089		443 601 089
Personnel				0		0
Etat, organismes sociaux				0		0
Débiteurs divers				0		0
Filiales				0		0
Impôts Différés Actif				0		0
Produits à recevoir				0		0
Charges constatées d'avance				0		0
Intérêts et loyers non échus				0		0
Divers	1 167 794 943			1 167 794 943		1 167 794 943
Total	2 680 149 643	0	0	2 680 149 643	0	2 680 149 643

B7 : Comptes de régularisation actif

	Valeur brute 01/01/2020	Entrées	Sorties	Transferts	Valeur brute 31/12/2020
Intérêts et loyers acquis non échus	61 994 299		-3 127 758		58 866 541
Frais d'acquisition reportés	285 518 076	866 167			286 384 243
Impôts Différés Actif					0
Charges constatées d'avance					0
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	13 126 822		-3 989 509		9 137 313
Produits à recevoir	26 236 475		-7 948 252	0	18 288 223
Divers				0	0
Total	386 875 673	866 167	-15 065 519	0	372 676 321
Valeur nette	386 875 673	866 167	-15 065 519	0	372 676 321

Annexes sur le Bilan

31 December 2020

B8 : Capitaux propres

	01/01/2020	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autre	Distribution des réserves	31/12/2020
Capital	896 176 662					896 176 662
Primes liées au capital social	0					0
Autres réserves	1 207 823 752	351 313 541		140 080 013		1 699 217 306
Report à nouveau						0
Résultat de l'exercice	351 313 541	-351 313 541	62 824 654			62 824 654
Total général	2 455 313 955	0	62 824 654	140 080 013	0	2 658 218 622

B8 : Capitaux propres tel que publié dans les états financiers 2019

	01/01/2019	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Capital	896 176 662				896 176 662
Primes liées au capital social	0				0
Autres réserves	1 260 175 052		83 744 709		1 343 919 761
Effet/Ecart de changement de méthode comptable	-136 096 009				-136 096 009
Report à nouveau	0				0
Résultat de l'exercice	265 515 811		85 797 730		351 313 541
Total	2 285 771 516	0	169 542 439	0	2 455 313 955

B8 : Capitaux propres Proforma 2019 corrigés

	01/01/2019	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autre	Distribution des réserves	31/12/2019
Capital	896 176 662					896 176 662
Primes liées au capital social	0					0
Autres réserves	1 260 175 052	265 515 811		-97 111 480		1 428 579 383
Effet/Ecart de changement de méthode comptable	-136 096 009					-136 096 009
Report à nouveau						0
Résultat de l'exercice	265 515 811	-265 515 811	266 653 919			266 653 919
Total	2 285 771 516	0	266 653 919	-97 111 480	0	2 455 313 955

Annexes sur le Bilan

31 December 2020

Correction d'erreur

Variations de change (M€ 84,6)

En 2019 certains écarts de conversion sur les réserves des succursales libellées en devises étrangères ont été enregistrées en contrepartie du poste « autres réserves ». S'agissant de variations de cours de devises portant sur des positions de change « opérationnelles » au sens de l'article 241-5 du règlement ANC 2015-11, ces variations auraient dû être enregistrées en résultat de la période. Une correction d'erreur a par conséquent été enregistrée dans le résultat exceptionnel de l'exercice 2020 à hauteur de ces variations, soit une perte de 84,6 millions d'euros, par contrepartie d'un autre mouvement en situation nette. L'effet d'impôt correspondant à cette correction d'erreur s'élève à 26,6 M€.

Attribution d'actions gratuites (M€ 25,7)

Dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites du groupe aux salariés une refacturation des coûts supportés par Chubb Limited est enregistrée dans les comptes de la société lors de l'octroi du plan. Conformément à l'article 624-10 du Plan Comptable Général, les charges correspondantes à ce plan sont étalées sur la période d'acquisition des droits par les salariés. La contrepartie de cette refacturation a été comptabilisée par erreur dans le poste « autres réserves » au 31 décembre 2019 pour un montant de 25,7 M€. Une correction a été enregistrée en 2020 afin de mouvementer le poste « charges constatés d'avance » dans la ligne « comptes de régularisation actifs » au bilan par contrepartie des fonds propres.

Engagements de retraite (M€ 29,9)

Comme indiqué en note 1.4.2. la société a opté pour la comptabilisation des engagements de retraite en hors-bilan, en application de l'article L 123-13 du Code de commerce.

Lors de l'établissement de la situation nette d'ouverture au 1er janvier 2019, date de la re domiciliation en France de CEG SE, les passifs préalablement comptabilisés dans les états financiers à fin 2018 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement conformément à l'option retenue d'un enregistrement en hors-bilan. La provision pour risque et charge d'un montant de 29,9 M€ a de ce fait été extournée en 2020 en contrepartie d'un mouvement en autres réserves.

K€	2020	2019 Proforma corrigés	2019 tel que publié dans les états financiers
Actif			
8c. Autres comptes de régularisation	54 724	65 142	39 363
Passif			
7ee. Créanciers ou créditeurs divers	1 380 817	731 245	761 209
Compte de Résultat			
7. Autres produits non techniques	0	127 105	211 764

B9 : Composition de l'actionnariat

Sociétés	Titres	Valeurs	Droits de vote
Chubb European Holdings Limited	786 041 267	896 087 044	99,99 %
Chubb EU Holdings Limited	78 612	89 618	0,01 %
Total	786 119 879	896 176 662	100%

Valeur nominale de l'action : 1.14 euros

B10 : Provisions

	01/01/20	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31/12/20
Provisions pour litiges	20 593 772	3 311 548		23 905 320
Provisions pour investissement				
Provisions pour engagements IFC				
Total	20 593 772	3 311 548	0	23 905 320

Annexes sur le Bilan

31 December 2020

B11 : État des échéances des dettes

Dettes	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	47 240 748			47 240 748
Dettes nées d'opérations de réassurance	565 544 959			565 544 959
Dettes envers les établissements de crédit	73 547 796			73 547 796
Emprunts, dépôts et cautionnements				0
Dépôts en espèces reçus des cessionnaires				0
Fonds de participation				0
Personnel	8 634 637			8 634 637
Etat, organismes sociaux	32 663 435			32 663 435
Créditeurs divers	1 380 817 372			1 380 817 372
Filiales				0
Produits constatés d'avance				0
Amortissements des différences sur les prix de remboursement				0
Total	2 108 448 946	0	0	2 108 448 946

B12 : Comptes de régularisation passif

	01/01/20	Entrées dotations	Sorties reprises	31/12/20
Amortissements des différences sur les prix de remboursement	58 183 104		8 454 574	49 728 530
Comptes d'attente et à régulariser				
Total	58 183 104	0	8 454 574	49 728 530

B13 : Analyse des provisions techniques non-vie

	2020			2019		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes émises non acquises	1 786 598 689	643 842 341	1 142 756 348	1 729 760 160	594 339 669	1 135 420 491
Provisions pour risques en cours			0			
Provisions pour sinistres	7 384 621 215	4 006 224 527	3 378 396 688	6 562 530 575	3 267 989 129	3 294 541 447
Prévisions de recours			0			
Autres provisions techniques	65 676 788	45 628 966	20 047 821	65 023 109	45 317 937	19 705 172
Provision pour égalisation	15 915 219		15 915 219	20 804 742		20 804 742
Total général	9 252 811 910	4 695 695 835	4 557 116 076	8 378 118 586	3 907 646 735	4 470 471 852

Conformément à l'article R 343-7.4° du Code des assurances, les provisions pour sinistres à payer correspondent à la valeur estimée des capitaux et des dépenses, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non encore payés, y compris le capital constitutif de rentes.

Elles sont estimées de manière suffisamment prudente pour faire face à une évolution défavorable.

Elles comprennent des provisions au cas par cas, des provisions pour les sinistres inconnus, des provisions pour les recouvrements et des provisions pour les frais de gestion.

Passifs subordonnés.

Il n'y a pas de dette subordonnée au bilan de la société à la date de clôture.

Transactions avec des sociétés affiliées et des sociétés dans lesquelles la société a une participation

Non applicable

B14 : Actifs et passifs en devises

	Actifs en devises	dont différence de change	Passifs en devises	dont différence de change
Euro	5 383 734 894		-5 387 917 462	
Dollar US	3 773 275 159		-3 766 735 271	
Franç Suisse	22 254 760		-22 254 039	
Livre Sterling	4 331 046 377		-4 330 095 090	
Autres devises	591 521 368		-594 830 696	0
Total	14 101 832 558		-14 101 832 558	0

Annexes sur le Bilan

31 December 2020

B15 : Engagements hors bilan

K€	31/12/2019			31/12/2020		
	Entreprises liées	Avec lien de participation	Autres	Entreprises liées	Avec lien de participation	Autres
Engagements reçus hors réassurance						
Avals, cautions et crédit-bail						
Coût des services passés sur statut commun IFC						
Fonds constitué concernant les indemnités de fin de carrière						
Engagements donnés						
Avals, cautions et garanties de crédit donnés						
Indemnités de fin de carrière - retraite			4 563			36 550
Statut Commun abondement CETR						
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			39 819			45 099
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			41 261			26 804
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution						
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance						
Autres valeurs détenues pour compte de tiers						
Encours d'instruments financiers à terme						

Annexes sur le Compte de Résultat

31 December 2020

Informations sur le compte de résultat

R1 : Evolution des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler (Brut de réassurance)

Année d'inventaire	Année de survenance	
	2019	2020
2019 Règlements	666 566 273	
Provisions	2 143 900 631	
Total des sinistres (S)	2 810 466 904	
Primes acquises (P)	3 987 096 280	
Pourcentage (S/P)	70,49 %	
2020 Règlements	422 356 606	718 215 543
Provisions	-297 449 877	2 181 444 934
Total des sinistres (S)	124 906 729	2 899 660 477
Primes acquises (P)	23 717 004	4 365 062 235
Pourcentage (S/P)	526,65 %	66,43 %

R2 : Produits et charges des placements

	Dans les entreprises liées			Autres			Total		
	Revenus financiers	Frais financiers	Total	Revenus financiers	Frais financiers	Total	Revenus financiers	Frais financiers	Net
Revenus des participations (Art. 20 décret du 29/11/83)									
Revenus des placements immobiliers									
Revenus des autres placements				228 150 254	-118 217 874	109 932 380	228 150 254	-118 217 874	109 932 380
Autres revenus financiers (commissions, honoraires...)				4 998 015	-262 570	4 735 445	4 998 015	-262 570	4 735 445
Revenus financiers : total poste III 3				233 148 269			233 148 269		
Frais financiers : total poste III 5					-118 480 444			-118 480 444	
Total produits et charges des placements				233 148 269	-118 480 444	114 667 825	233 148 269	-118 480 444	114 667 825

R3 : Ventilation des primes brutes par zones géographiques

	2020	2019
France	572 775 995	533 915 466
CEE (hors France)	3 235 719 929	3 142 721 872
Hors CEE	700 987 306	558 362 870
Total primes brutes	4 509 485 249	4 235 000 209

R4 : Montant des commissions

	2020	2019
Commissions affaires directes	678 143 606	646 692 838
Commissions acceptations	143 467 209	136 988 850
Total	821 610 815	783 725 518

R5 : Analyse des charges de personnel

	2020	2019
Salaires	263 901 546	147 100 533
Cotisations fonds de retraite	27 289 987	15 482 940
Charges sociales	48 407 603	32 668 297
Autres	25 857 230	14 718 980
Total	365 458 386	210 014 580

R6 : Personnel

Effectifs moyens par catégories	2020	2019
Non cadres	2 779	1 205
Cadres	807	301
Total	3 586	1 506

Annexes sur le Compte de Résultat

31 December 2020

R7 : Honoraires de certification des comptes et autres services

	2020	2019
	PWC	PWC
Commissaire aux comptes		
Certification des comptes	1 564 920	1 530 616
Services autres	27 000	56 728
Total	1 591 920	1 587 344

R8 : Analyse des produits et charges non techniques

Produits non techniques	2020	2019
Plus-values sur cessions des éléments d'actif	0	0
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0	
Reprise sur réserve de capitalisation IS	0	
Reprises sur provision pour litiges	0	
Reprise sur contrôle fiscal et URSSAF	0	
Autres produits	0	211 764 431
Total	0	211 764 431

Charges non techniques	2020	2019
Moins-values sur cessions des éléments d'actif		
Frais de traitements bancaires		
Dépréciations des actifs circulants		
Dotation sur réserve de capitalisation IS		
Provisions pour litiges		
Autres charges	165 051 321	80 341 740
Contrôle fiscal et URSSAF		
Total	165 051 321	80 341 740

R9 : Analyse des produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels	2020	2019
Reprise des provisions pour investissement	0	0
Autres produits exceptionnels	-84 659 622	0
Total	-84 659 622	0

Charges exceptionnelles	2020	2019
Amortissement exceptionnel RSI	0	0
Autres charges exceptionnelles	0	0
Total	0	0

R10 : Analyse de la charge d'impôt	2020			2019		
	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total
Afférents aux opérations ordinaires	71 492 339	-16 636 292	54 856 047	129 408 000	14 712 000	144 120 000
Afférents aux produits et charges exceptionnels	0	0	0			0
Total	71 492 339	-16 636 292	54 856 047	129 408 000	14 712 000	144 120 000

R11 : Résultat technique non vie par catégorie

	Dommages corporels individuels	Dommages corporels collectifs	R.C. des véhicules terrestres à moteur	Dommages subis par les véhicules terrestres à moteur	Dommages aux biens des particuliers	Dommages aux biens des Prof. Et Agric.	Responsabilité civile générale	Pertes pécuniaires	Transport	Constructions Dommages	Credit	Caution	Acceptations en France	Total général
	[cat. 20]	[cat. 21]	[cat. 22]	[cat. 23]	[cat. 24]	[cat. 25-26]	[cat. 28]	[cat. 31]	[cat. 34]	[cat. 35]	[cat. 37]	[cat. 38]		
Primes	52 115 795	16 620	79 733 314	0	623 379 247	737 476 630	1 146 132 880	508 951 299	252 283 793	143 089	93 195 827	27 511 736	889 418 049	4 410 358 280
Charges des prestations	17 285 699	18 063	36 133 064	0	254 864 207	335 177 724	622 838 385	197 733 200	89 310 588	8 981	28 251 188	1 029 568	323 979 659	1 906 630 326
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	3 578 541	-9 800	12 146 533	0	11 844 113	160 852 951	553 380 156	67 474 134	31 657 691	100 282	32 267 613	4 801 740	170 449 627	1 048 543 581
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A - Solde de souscription	31 251 555	8 358	31 453 717	0	356 670 928	241 445 955	-30 085 662	243 743 965	131 315 513	33 826	32 677 027	21 680 428	394 988 763	1 455 184 373
Frais d'acquisition	424 698	94 686	16 580 573	0	276 194 719	95 955 146	125 644 489	134 796 982	45 323 764	-69 460	22 925 512	3 314 665	134 377 020	855 562 794
Autres charges de gestion nettes	2 720 351	2 986 834	8 530 407	0	24 820 235	98 187 647	141 480 305	71 701 158	28 592 716	829	12 636 346	7 380 842	6 590 946	405 628 615
B - Charges d'acquisition et de gestion nettes	3 145 049	3 081 520	25 110 979	0	301 014 954	194 142 793	267 124 794	206 498 139	73 916 480	-68 631	35 561 858	10 695 507	140 967 966	1 261 191 409
Produits des placements	763 275	168	1 121 056	0	7 474 199	13 113 711	17 155 058	6 981 705	3 339 329	1 721	1 716 530	444 048	12 211 515	64 322 316
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C - Solde financier	763 275	168	1 121 056	0	7 474 199	13 113 711	17 155 058	6 981 705	3 339 329	1 721	1 716 530	444 048	12 211 515	64 322 316
Primes données en substitution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part des garants en substitution dans les charges de prestation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part des garants en substitution dans les charges de provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part des garants en substitution dans la participation aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commissions reçues des garants en substitution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D - Solde de substitution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Primes cédées	20 728 331	-544	27 256 189	0	89 930 881	514 047 874	491 082 955	157 356 997	66 409 562	21 147	70 623 546	14 866 550	276 004 128	1 728 327 614
Part des réassureurs dans les charges des prestations	5 448 874	0	12 218 921	0	30 041 113	170 816 857	316 300 695	76 185 957	24 761 366	0	21 169 986	-1 221 985	175 356 510	831 078 294
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	1 167 225	0	17 161 308	0	3 543 500	144 674 198	434 326 919	54 479 075	3 355 553	48 957	20 723 491	17 683 301	41 690 204	738 853 730
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs	11 770 908	0	1 167 360	0	29 927 271	41 137 300	34 618 591	22 922 368	6 290 328	-83 733	30 070 254	880 970	50 993 739	229 695 357
E - Solde de réassurance	-2 341 324	544	3 291 400	0	-26 418 997	-157 419 518	294 163 250	-3 769 598	-32 002 314	-55 922	1 340 185	2 475 736	-7 963 675	71 299 768
Résultat technique [A - B + C + D + E]	26 528 457	-3 072 449	10 755 194	0	36 711 176	-97 002 646	14 107 853	40 457 933	28 736 049	48 256	171 884	13 904 704	258 268 636	329 615 047
Hors Comptes														
Montant des rachats														
Intérêts techniques bruts de l'exercice														
Provisions techniques brutes à la clôture														
Provisions techniques brutes à l'ouverture														

Autres Informations
31 December 2020

Autres informations (en milliers d'euros)

Les états financiers de CEG sont inclus, par la méthode de consolidation intégrale, dans les états financiers consolidés de CHUBB Limited (Bärengasse 32, CH-8001 Zurich, Switzerland).

Chubb Limited, la société mère ultime de Chubb European Group SE ("CEG"), est la société holding du groupe de sociétés Chubb enregistrée en Suisse. Chubb Limited et ses filiales directes et indirectes, collectivement le groupe de sociétés Chubb ("Chubb"), sont une organisation mondiale d'assurance et de réassurance. Au 31 décembre 2020, Chubb Limited détenait un actif total de 190,8 milliards de dollars et des capitaux propres de 59,4 milliards de dollars. Elle est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et fait partie de l'indice S&P 500. La société possède des bureaux de direction à Zurich, New York, Londres et dans d'autres villes, et emploie environ 31 000 personnes dans le monde entier.